



AURILLAC AGGLOMERATION

**Recrute par voie statutaire ou contractuelle (CDD de 3 ans) pour
son service Prévention, Sécurité, Sûreté**

ASSISTANT DE PREVENTION (H/F)

Aurillac Agglomération, c'est 25 communes, 56 066 habitants soit plus d'un tiers de la population du Cantal, 60% de l'activité économique, 45% des emplois et un territoire de 490 km². Etablissement public de coopération intercommunale, Aurillac Agglo exerce pour les 25 Communes de son territoire un certain nombre de compétences à retrouver sur son site internet www.caba.fr. Pour exercer les missions et compétences de l'Agglomération, la collectivité compte environ 320 agents répartis sur de multiples sites.

Le service « Prévention, sécurité, sûreté » assure des missions de support et de conseil à destination de l'ensemble des services, des agents, et des élus dans les domaines de la prévention des risques professionnels, de l'hygiène et de la sécurité, de l'amélioration des conditions de travail.

Cadre d'emplois : [Techniciens territoriaux](#)

Catégorie : B

Grade minimum attendu : [Technicien territorial](#)

Filière : [Technique](#)

Poste à Temps Complet (36h/semaine + RTT)

Poste basé à [Aurillac](#)

[Descriptif du poste] Sous la responsabilité du Responsable du service, vous assurez un rôle de conseil, d'expertise et d'animation dans les domaines santé, sécurité et conditions de travail auprès des personnels et des services. Promouvoir, animer, coordonner et contrôler la mise en œuvre de la politique de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail définie par la collectivité.

[Missions ou activités] Vos missions principales sont :

- Participer à la définition, la mise en œuvre et au suivi de la politique de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail. Elaborer des rapports, bilans et statistiques relatifs à la santé et la sécurité
- Concourir au suivi et à la mise en œuvre de toute action s'inscrivant dans le champ de la santé et sécurité au travail.
- Assurer une présence de proximité et sur le terrain auprès des équipes. Créer et mettre à disposition des outils, participer à la création de consignes.
- Analyser les situations de travail, participer à la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels et au suivi des actions.
- Participer aux enquêtes d'analyse des accidents de travail.
- Assurer une veille réglementaire, technique et scientifique dans le domaine de la sécurité au travail.
- Concevoir, développer, mettre en œuvre des outils de communication/actions de sensibilisation à destination des agents et des encadrants.
- Participer à la préparation, à l'animation et au suivi de la F3SCT.

Date limite de candidature : jusqu'au 25 mai 2025 inclus

[Profil] Formation initiale Santé Sécurité Prévention

Permis B

Connaître la réglementation et pratiques Santé et Sécurité au travail

Maîtrise de l'ergonomie des postes de travail

Sens du dialogue • Qualités pédagogiques • Discrétion professionnelle • rigueur • capacité d'analyse et de synthèse

Rémunération : calculée selon le profil + IFSE : indemnité versée mensuellement + prime versée en novembre + prime calculée sur la manière de servir (CIA) + C.O.S du pays vert (équivalent d'un comité d'entreprise).

Envoyer lettre de motivation + CV (si statutaire dernier arrêté administratif + dernier entretien d'évaluation) :

A Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin D'Aurillac

3, place des Carmes CS 80501 15005 AURILLAC CEDEX

ou par mail à rh@aurillacagglo.fr

Contacts et renseignements :

Yann DELBORT, responsable du service Prévention Sécurité Sûreté au 04.71.46.86.49

Carine QUIERS, responsable du service RH au 04.71.46.86.49

Date limite de candidature : jusqu'au 25 mai 2025 inclus